

L'Afrique est aujourd'hui au centre des convoitises. Alors que la plupart des économies du monde peinent à sortir de la pire crise financière de leur histoire, les Etats africains font preuves d'une certaine résilience affichant des taux de croissance supérieurs à 5%. A ce développement économique s'ajoutent d'indéniables progrès en termes de gouvernance, de respect de l'ordre institutionnel, d'ancrage démocratique, ou encore de lutte contre la corruption. Pourtant beaucoup de gouvernements ou d'entreprises privées dans le monde et même en Afrique restent encore réticents à l'idée d'investir dans des pays qui peinent à se débarrasser de leurs fardeaux. L'émergence de tensions politiques et sociales et l'insécurité grandissante viennent en particulier ternir l'image du continent et freiner son émergence.

### ***La sécurité, le parent pauvre de l'émergence africaine***

La croissance africaine n'a en effet pas concouru à la stabilisation de la région ; malgré une baisse notable des conflits interétatiques, l'insécurité est en hausse. L'Afrique est le continent qui compte le plus de victime au monde du fait de conflits armés (1). Depuis 1990, elle a connu une myriade de guerres civiles, rebellions, ou révolution, et seulement deux guerres classiques opposant l'Erythrée à l'Ethiopie en 1998-2000 puis à Djibouti en 2008. Aujourd'hui, les principaux foyers d'instabilité se trouvent autour de la bande Sahélo saharienne avec la montée des groupes armés et de la criminalité transnationale organisée, en Centrafrique où les revendications de mouvements rebelles et les affrontements inter-religieux font rage, dans la région des Grands Lacs malgré un relatif retour au calme depuis la dissolution du M23, au Sud Soudan où les tensions n'ont pas été apaisées par l'indépendance de 2011, mais aussi en Somalie, en Lybie, au Sinaï, au nord du Nigéria ou encore dans des conflits de moindre amplitude comme en Casamance ou récemment au Burundi.

Cette multiplication des conflits n'est pas sans lien avec les difficultés économiques, sociales et politiques qui accompagnent le développement de l'Afrique. En effet, si l'économie africaine semble globalement bien partie, la croissance ne bénéficie qu'à une proportion encore insuffisante de la population. De cette « non-inclusivité » peut naître la frustration d'une majorité de laissez-pour compte, entre autre des jeunes, qui peuvent être tentés par endroits de se

tourner vers des groupes rebelles armés ou des groupes criminels organisés qui leur vendent l'espoir de rompre avec cette société inégalitaire et d'accéder à des richesses matérielles ou sociales inaccessibles autrement. (2)

D'un autre côté, l'Etat africain postcolonial se caractérise très souvent par sa fragilité. Les menaces viennent donc moins d'agressions extérieures que de la nature même de l'Etat, de sa mauvaise gouvernance, de la corruption endémique qui le ronge et de la faiblesse de ses institutions. Les armées africaines manquent aussi de moyens, d'équipement et de formation, comme le rappelle Hervé Ladsous, Secrétaire Général Adjoint de l'ONU (3). Ainsi, par manque de légitimité, de volonté ou de moyens, ces Etats fragiles sont incapables de conserver le monopole de la violence légitime et de faire régner l'Etat de droit sur l'ensemble de leur territoire. Ce vide institutionnel est particulièrement symptomatique de la zone Sahélo-saharienne, zone de non droit où « d'immenses étendues territoriales en déshérence, couplées aux traditions de nomadisme et aux dynamiques transfrontalières des populations, rendent particulièrement complexe la gestion de la souveraineté ». (4)

Le Nigéria, qui vient d'accéder en 2014 au rang de première puissance économique du continent, se profile comme l'illustration parfaite de l'idée selon laquelle il ne suffit pas d'avoir des moyens et des effectifs importants pour être efficace en termes de sécurité. Alors que son armée est présentée comme l'une des plus puissantes de la région, participant à de nombreuses opérations de maintien de la paix, elle se retrouve dans l'incapacité de faire face à la montée de Boko Haram qui sévit principalement dans le Nord du pays à majorité musulmane. Cette secte islamique, qui signifie littéralement « l'éducation occidentale est un pêché », est à la base un mouvement rejetant la modernité et prônant l'instauration de la charia. Cette mouvance qui a basculé dans le terrorisme intégriste depuis 2009, année de l'assassinat de son leader spirituel Mohamed Yusuf, « catalyse les angoisses d'une nation inachevée et dévoile les intrigues d'un pouvoir mal légitimé ». (5) Elle souligne l'absence d'unité nationale et met en exergue d'une part la faiblesse de l'armée qui n'a pas su maintenir l'ordre autrement que par des répressions sanglantes contribuant ainsi à la radicalisation de la secte et à la peur des populations civiles, et d'autre part, les pratiques mafieuses du pouvoir fortement suspecté de corruption, d'exaction et même de collaboration avec l'ennemi pour des raisons souvent électoralistes. A ce titre, l'échéance des élections Présidentielles prévues pour février 2015 est considérée par beaucoup comme une véritable bombe à retardement. Entre la volonté du Nord musulman d'imposer coûte que coûte une alternance en reprenant la présidence au Sud chrétien, et l'insurrection de Boko Haram qui devrait rendre impossible l'organisation des scrutins dans certains Etats, le risque de contestation des résultats est grand et préfigure l'éclatement de nouvelles violences.

Mais si les Etats peinent à faire régner la sécurité c'est aussi dû à un changement de nature des risques. Pendant la guerre froide, les conflits sur le continent africain étaient principalement

une prolongation des rivalités entre les camps de l'Est et de l'Ouest, comme ce fut le cas en République du Congo, au Mozambique, en Angola ou encore en Ethiopie. Depuis les années 90, la diversité et la complexité des menaces s'est largement accrue. De plus en plus nous avons à faire à des conflits à moindre échelle qui prennent place à l'intérieur de l'Etat et impliquent des acteurs non étatiques souvent associés à des réseaux criminels, des trafics de contrebandes, de piraterie ou autre...(6) Ces acteurs sont donc non seulement plus nombreux mais disposent également de moyens supérieurs du fait des richesses provenant de cette économie criminalisée.

La guerre du Mali illustre parfaitement cette fragmentation des acteurs ; Aux rebelles Touaregs du MNLA (indépendantistes) et d'Ansar Dine (salafiste) se sont ajoutés de nombreux autres groupes séparatistes ou djihadistes, parfois attaquant conjointement, parfois s'opposant dans des affrontements intercommunautaires. Si la rébellion Touareg repose sur des revendications politiques et séparatistes, elle s'inscrit donc également dans un large système de trafic d'armes, de drogue et de réseaux terroristes. Cette entremêlement complexe ne facilite pas la tâche des Etats qui doivent pouvoir différencier les terroristes, des narcotrafiants, ou des groupes rebelles maliens pour pouvoir répondre adéquatement à la crise.

L'autre difficulté tient dans la transnationalité de ces menaces. L'exemple Malien une fois de plus révèle bien cette absence de frontière puisque cette guerre a été précipitée par l'effondrement d'un pays tiers, la Libye, et que par ailleurs elle est le théâtre d'activités terroristes et de crimes organisés qui exercent leur influence sur toute la zone Sahélo saharienne et bien au-delà. Parallèlement, on assiste à une régionalisation des conflits. Les combats se déroulent très souvent à la périphérie des Etats, ayant un impact direct sur les pays voisins. La région des Grands Lacs est par exemple touchée par des décennies d'instabilité et de guerres civiles qui semblent se propager d'un pays à l'autre, entraînant avec eux d'importants problèmes de migration. Le Nord Kivu a par exemple été marqué par de nombreuses vagues migratoires qui ont profondément transformé le paysage politique, économique et social de la province. Après la révolution sociale de 1959 au Rwanda, des réfugiés Tutsi sont arrivés en masse pour fuir la persécution. En 1994, ce sont les milices rwandaises Hutu qui ont fui vers cette même région, propageant les tensions ethniques et provoquant de nouveaux déplacements de Tutsis congolais au Rwanda et d'Hutus Congolais en Ouganda. Chaque fois que la situation s'améliore, survient le risque de voir les réfugiés rentrer chez eux provoquant de nouvelles luttes pour l'accès aux terres, au pouvoir politique et à la reconnaissance ethnique.

***Le malaise de l'interventionnisme occidental : à quand la rupture ?***

Face à la multiplication des conflits internes et à leur complexification, face à la faiblesse des institutions étatiques et face à la régionalisation des menaces, les pays africains peinent à apporter des solutions efficaces à leurs propres crises et à faire régner la sécurité sur le continent. Conséquence immédiate de la fragilité des armées et de la vulnérabilité des institutions africaines, la tentation de faire appel à l'Occident demeure leur premier réflexe.

Depuis la déclaration de Syrte instaurant l'Union Africaine (UA) en 2002, le modèle dominant est pourtant celui de l'africanisation de la gestion des crises africaines. (7) Cette tendance à la régionalisation des processus de paix découle premièrement d'une volonté marquée de s'émanciper de la tutelle des anciennes puissances coloniales et d'affirmer le leadership africain. Cette détermination est portée en particulier par des pays comme l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Nigéria ou l'Éthiopie, connus pour leur souverainisme éminent. Elle provient deuxièmement d'une relative réticence à intervenir de la part de ces puissances occidentales dans les années 2000, non seulement du fait de la moindre pertinence stratégique d'une intervention, mais aussi à cause d'un manque de légitimité, accompagné d'un certain sentiment de culpabilité, provenant de l'échec des forces de maintien de l'ordre en Somalie ou au Rwanda.

Les événements des dernières années ont toutefois remis en cause cette africanisation croissante et relancé le débat sur l'interventionnisme en Afrique accentuant par ailleurs la fracture au sein du continent entre souverainistes purs et pays tenants d'une position plus souple. Au Mali comme en Centrafrique, les pays africains ont ainsi dû faire appel aux puissances occidentales pour surmonter des crises qui les dépassaient. Cet aveu de faiblesse des États africains, duquel découlent les interventions militaires d'urgence menées par la France, a mis en exergue l'inefficacité de l'architecture de paix et de sécurité africaine qui se voulait partie intégrante du processus d'émancipation vis-à-vis de l'influence occidentale.

D'une part, les systèmes de prévention et d'alerte des organisations régionales africaines ont montré leur défaillance puisque ce sont la France au Mali et les Nations Unies en Centrafrique qui se sont les premiers alarmés de la situation, craignant l'irruption de nouveaux génocides. D'autre part, les forces de l'ordre africaines ne sont pas parvenues à apporter une réponse efficace et rapide aux menaces sécuritaires. En Centrafrique, la Mission de Consolidation de la Paix en République Centrafricaine (MICOPAX) de la Communauté Economique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) présente sur le territoire depuis 2008 et la Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique (MISCA) de l'Union Africaine (UA) qui lui a succédé, se sont montrées incapables d'empêcher l'escalade des conflits et ont fait preuve d'une inertie maximale en novembre 2013 lorsque les violences et les exactions de la Seleka secouaient tout le pays et que la résistance anti-balaka s'organisait à l'Ouest. (8) Dans le cas du Mali, la réactivité de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été beaucoup trop lente ; Cheick Tidiane Gadio, Président de l'Institut Panafricain de Sécurité,

rappelle que 42 réunions de la CEDEAO ont eu lieu dans les 9 mois qui suivirent le déclenchement de la crise, sans qu'aucune intervention concrète ne soit programmée. (9) Il en aura fallu une ou deux à la France pour qu'elle décide d'intervenir militairement.

Ainsi, la France s'est donc retrouvée en première ligne de front dans ces conflits, prenant le lead de l'opération Serval au Mali et de l'opération Sangaris en Afrique Centrale. Si ces interventions font remonter à la surface les souvenirs pénibles du colonialisme français et font renaître les débats autour de la Françafrique et du désir d'influence de l'Hexagone, il semble pourtant que la solution interventionniste ait été prise par défaut plus que par volonté hégémonique. Outre le fait que tout le monde s'accorde pour dire que ces interventions extérieures ont été les fruits d'une sollicitation des africains eux-mêmes, il est important de rappeler qu'il n'allait pas de la volonté première de la France d'intervenir au Mali ou en Centrafrique. (10) En effet, les opinions publiques occidentales étaient globalement défavorables à ces interventions qui coûtent de l'argent et des vies humaines à leur pays. L'intérêt de la France est donc que l'Afrique puisse le plus rapidement possible prendre le relais et s'occuper de sa propre sécurité.

En bref, si les interventions occidentales au Mali ou en Centrafrique ont été globalement accueillies avec gratitude par les populations locales, cette solution d'urgence ne doit pas sans cesse prendre le dessus sur des solutions de long terme de capacitation des Etats Africains. Il semble primordial de réfléchir à ce titre à une véritable rupture vis-à-vis de cet interventionnisme occidental et à une réappropriation des questions géostratégiques par les africains.

### ***L'indispensable mutualisation des forces***

S'il semble nécessaire que les africains deviennent les acteurs de leur propre sécurité, tous s'accordent également pour dire que la réussite de cette réappropriation réside dans sa régionalisation. En effet, la faiblesse des Etats et la complexité de ces crises susmentionnées font qu'aucun pays, quelles que soit sa vision et ses capacités, ne sera en mesure de répondre seul à ces crises, comme le rappelle Mahmoud Ould Mohamedou du Geneva Center for Security Policy.

Suivant cette idée, nous avons commencé à voir se développer des mesures allant dans le sens d'une mutualisation des forces. Elles se concrétisent par exemple en 2004 par la création d'une Force Africaine en Attente (FAA) de l'UA, toujours non opérationnelle mais qui devrait se

composer de plusieurs brigades sous régionales prêtes à intervenir. Plus généralement cette régionalisation des systèmes de défense s'observe par l'engagement croissant des organisations régionales dans la promotion de la paix et de la Sécurité en Afrique. A ce titre, la gestion africaine de la crise sud-soudanaise a été un succès. Lorsque le bras de fer politique entre Riek Machar et Salva Kiir tourne au conflit armé le 15 décembre 2013, l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) prend les devants en organisant des pourparlers en janvier et en envoyant une force régionale dès l'été 2014. L'UA, mais aussi des pays comme l'Ethiopie ou l'Afrique du Sud ont aussi joué un rôle dans cette gestion de crise essentiellement africaine.

Mais, comme nous l'avons vu à travers les exemples maliens et centrafricains, cette success-story ne fait malheureusement pas office de cas général. Au contraire, l'Union Africaine a accusé de nombreux échecs depuis sa création, comme par exemple lors de la crise en Côte d'Ivoire où elle n'a pas su mettre en application ses propres résolutions. L'organisation a également montré son impuissance à faire valoir la position des pays africains lors du conflit Libyen de 2011 au cours duquel les puissances occidentales se sont attribuées unilatéralement le droit d'intervenir, s'appuyant sur la légitimité donnée par les trois pays africains siégeant au Conseil de Sécurité et ayant voté pour la résolution 1973, faisant ainsi fi de la décision de l'UA. (11)

Plus généralement, l'architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans laquelle s'insère la FAA fait face à de nombreux obstacles qui ralentissent son développement et freinent son efficacité générale. La première difficulté réside dans la coordination des différents niveaux d'intégration. Dans sa tentative de créer une architecture de paix et de sécurité sur l'ensemble du continent, l'UA se heurte à la préférence des Etats pour le régionalisme souvent jugé plus efficace et plus crédible. La juxtaposition de certains CER, les divergences politiques entre Etats membres, comme le Maroc et l'Algérie, et les nationalismes appuyés sont également des obstacles à l'intégration des forces. A ceci s'ajoutent les contraintes d'ordre logistique et financier. En effet l'UA ne dispose pas des ressources nécessaires à la mise en place de la FAA et reste dépendante des bailleurs internationaux, en particulier l'UE, l'ONU et la Chine, ce qui limite sa marge de manœuvre. (12) Pour toutes ces raisons, l'opérationnalisation de la FAA à l'échéance prévue en 2015 est fortement compromise. Un mécanisme transitoire aux contours encore flous, la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) a toutefois été créé début 2014. Néanmoins ce mécanisme ne résoudra probablement pas les problèmes de tensions entre les différents acteurs, de manque de volonté des Etats à contribuer financièrement à cette force, et d'absence de direction politique.

Quel que soit les mécanismes ou organisations créés, l'Etat et l'intérêt national restent donc au cœur des réflexions. Repenser la politique africaine de sécurité nécessite peut être alors d'aller au-delà de ces considérations étatiques. Parce que les Etats africains se caractérisent par leur

fragilité et leur faiblesse institutionnelle, et que l'on a évolué vers une transnationalité des menaces et une diversification des acteurs, la compréhension stato-centré de la sécurité s'avère en effet désuète. (13) L'Afrique devrait au contraire avoir une stratégie panafricaine globale et arrêter de s'accommoder de la balkanisation qui lui a été imposée lors de la conférence de Berlin de 1884-1885. Il faut aussi revoir toute l'architecture de paix à l'aune des nouvelles menaces auxquelles les armées conventionnelles sont peu adaptées.

Ce processus de capacitation des Etats Africains et de régionalisation n'est toutefois pas indépendant d'une coopération avec l'international, bien au contraire. Conscient que la mise en œuvre des mécanismes de sécurité collectifs efficaces relève du long terme et nécessite des ressources financières et humaines considérables, il semble inévitable pour l'Afrique de réfléchir dans le présent à un réel partenariat entre les acteurs du continent d'une part et les organisations onusiennes, l'Union Européenne et les pays occidentaux d'autre part. L'une des solutions à la refonte du système de sécurité en Afrique serait peut-être alors d'opter pour des formules hybrides, à la lumière de la mission UA-ONU au Darfour ou en Guinée Bissau, ou plus récemment de l'opération Barkhane contre le terrorisme, menée par la France en collaboration avec cinq pays d'Afrique de l'Ouest. On parle de plus en plus de « bridging model » pour caractériser « la tendance à articuler, dans une perspective de complémentarité, les atouts des différents acteurs du maintien de la paix ». (14) Néanmoins, le rôle des Africains ne doit pas être réduit à un rôle d'assistance. Pour reprendre les mots du Président de l'Institut Panafricain de Sécurité « La balle n'est pas dans le camp des occidentaux, elle est dans notre camp. Prenons nos responsabilités »

### ***Deux points importants pour l'Afrique***

Améliorer le système de prévention et le processus de formation, revoir la pertinence des armées conventionnelles, accroître le contrôle aux frontières pour éviter les flux transfrontaliers, optimiser la défense aérienne pour maîtriser la grandeur des territoires, mutualiser les armées, développer des partenariats... Autant de mesures sécuritaires que l'Afrique pourrait gagner à mettre en place. Mais si repenser le système de sécurité africain nécessite d'en revoir les fondements de base - ses objectifs, ses moyens financiers, matériels et humain, ou ses formes d'action-, le défi sécuritaire de l'Afrique s'insère dans un cadre bien plus large.

Investir dans la défense du continent ne suffira pas en effet à soigner les plaies qui le rongent. Les pays africains doivent agir sur la cause première des déséquilibres et anticiper leur recrudescence par des mécanismes de prévention. En essayant de résorber les problèmes de gouvernances, la pauvreté, les risques liés aux processus de transition démocratique, l'urbanisation croissante, l'exclusion des jeunes ou encore la faiblesse de l'éducation, en

sommes en se focalisant sur le développement économique et social du continent, les pays africains concourraient plus encore à la sécurisation de leur propre continent. Il est primordial aujourd'hui pour ces pays d'entrer dans ce cercle vertueux qui lie intimement la stabilité à la croissance économique et sociale. Non moins indispensable est le fait de le faire ensemble, avec l'idée d'unir les voix pour favoriser l'émergence d'une Afrique forte et solidaire. Une Afrique qui pourra alors prétendre s'ériger comme un global player de demain, à l'instar de la Chine, du Brésil ou de l'Inde.

**Auteure : Alicia Charles, chargée d'études au sein du think tank Amadeus**

**Sous la Direction de Talal Salahdine, Directeur Stratégie**

1. HUGON Philippe, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2006/2 n° 218, p. 33-47. DOI : 10.3917/afco.218.47

2. LEBOEUF Aline, « Les jeunes face à la guerre », in T. de Montbrial et P. Moreau (dir) ; *RAMSES 2014*,  
, *Les Jeunes : vers l'explosion ?*, Paris, Ifri/Dunod, 2013

3. LADSOUS Hervé, in « Les enjeux du Forum pour la paix et la sécurité en Afrique », TV5Monde (vidéo)

4. LUNTUMBUE Michel, « Comprendre la dynamique des conflits. Une lecture synthétique des facteurs de conflits en Afrique de l'Ouest », *Note d'Analyse du GRIP*, 14 janvier 2014, Bruxelles.

5. PEROUSE de MONTCLOS Marc-Antoine, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Research Questions* N° 40, Juin 2012, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, Sciences Po Paris.

6. CILLIERS, Jacobus Kamfer in HIRSCH John, « Africa Driven by Africans: Interview with Jakkie Cilliers », 08 Juillet 2013.

7. T. Vircoulon, « L'africanisation de la gestion des conflits africains », in T. de Montbrial et P. Moreau Defarges (dir), *RAMSES 2011. Un monde postaméricain ?*, Paris, Ifri/Dunod, 2010.



8. T. Vircoulon, « Gestion des crises en Afrique : entre africanisation et métissage », in T. de Montbrial et P. Moreau (dir) ; *RAMSES 2015, Le défi des émergents*, Paris, Ifri/Dunod, 2014
9. C.T. GADIO, Forum « Paix et Sécurité au Sahel », Bamako, 2014
10. Jean-Christophe BELLIARD, MEDays 2014
11. MBEKI Thabo, in « Union Africaine; une décennie d'échecs », Courrier International, 27 sept. 2012
12. LUNTUMBE Michel, « APSA : Contours et défis d'une Afrique de la défense. » Note d'analyse du GRIP, 15 janvier 2014, Bruxelles.
13. CILLIERS Jacobus Kamfer, Ministerial Conference on Security, Stability, Development and Co-operation in Africa (CSSDCA), Abuja, 8-9 May 2000
14. LUNTUMBE Michel, *Ibid.*
15. Vision du Monde, « Etat d'urgence dans les Grands Lacs » <http://www.visiondumonde.fr>
16. Jeunes Afrique, « L'ONU appelle RDC, Rwanda et Ouganda à démobiliser les enfants soldats du M23 », (en ligne sur Jeuneafrique.com
17. JARRY Marjolaine, « "Les enfants du Seigneur" : les enfants soldats de la LRA », 19 mars 2014, NouvelObs